

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ ROBERT-CLICHE

Séance ajournée du Conseil des maires de la MRC Robert-Cliche tenue au 111-A, 107^e Rue à Beauceville, le lundi 22 juin 2009 à 18 heures.

Étaient présents MM. André Labbé, préfet et maire de Saint-Odilon-de-Cranbourne;
 Michel Cliche, préfet suppléant et maire de Ville Saint-Joseph-de-Beauce;
 Jean-Guy Bolduc, maire de Beauceville
 Christian Jacques, maire de Tring-Jonction;
 Louis Jacques, maire de Saint-Joseph-des-Érables;
 Roland Giguère, maire de Saint-Victor;
 Jean-Rock Veilleux, maire de Saint-Alfred;
 Mme Ghislaine Doyon, maire de Saint-Jules.

Était absent MM. Henri Gagné, maire de Saint-Frédéric;
 Daniel Perron, maire de Saint-Séverin.

Formant quorum sous la présidence de monsieur André Labbé, préfet et maire de Saint-Odilon-de-Cranbourne.

Étaient aussi présents MM. Gilbert Caron, directeur général et secrétaire-trésorier;
 Renal Roy, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint,
 François Roberge, Coordonnateur en matières résiduelles.

1- OUVERTURE DE LA RÉUNION

4341-09 Sur la proposition de monsieur Jean-Guy Bolduc, il est résolu à l'unanimité que la réunion soit ouverte.

2- COMPTE DE VÉOLIA

Tel que convenu à la séance du 10 juin, monsieur Roberge donne les détails pertinents relativement au compte de 16 292.82 \$ transmis par Véolia. L'ensemble des maires présents convient qu'une solution adéquate devra être trouvée pour la récupération des extincteurs chimiques.

Le compte sera donc payé.

3- PISTE CYCLABLE : ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Le processus d'appel d'offres pour la réalisation de l'étude d'impact sur l'environnement pour la piste cyclable s'est déroulé sans problème. Sur invitation, Génivar et Roche ont déposé des offres avant l'heure limite du 17 juin à 16 heures 30.

Le comité d'analyse, formé de messieurs Daniel Chaîné, Gilbert Caron, Jacques Francoeur et Alain Landry, a procédé à son travail le 19 juin en avant-midi. Les deux offres ont d'abord été déclarées valides. L'offre des coûts a été ouverte. Roche présente une offre de 70 900 \$ et Génivar une offre de 84 000 \$. Au total, Roche a obtenu un pointage global de 20 et Génivar un pointage de 16.8. Les quatre membres ont signé la grille d'évaluation et recommandent au Conseil d'octroyer ledit contrat au Groupe Roche.

ATTENDU QUE la MRC Robert-Cliche doit réaliser une étude d'impact sur l'environnement dans son dossier de piste cyclable;

ATTENDU QUE, à cet effet, la MRC est allée en appel d'offres sur invitation auprès de Roche et de Génivar pour réaliser cette étude;

ATTENDU QUE le comité d'analyse mis en place par le Conseil a procédé à l'examen des offres et les a jugées, toutes deux valides;

ATTENDU QUE l'offre de Génivar est de 84 000 \$ et que l'offre de Roche est de 70 900 \$

ATTENDU QUE le pointage final de Génivar est de 16.8 et celui de Roche est de 20;

4342-09 Sur la proposition de monsieur Christian Jacques, il est résolu à l'unanimité sur recommandation du comité d'analyse mis en place par le Conseil, que le contrat de réalisation de l'étude d'impact sur l'environnement pour la piste cyclable soit accordé au plus bas soumissionnaire, le groupe Roche, au montant de 70 900 \$;

Il est également résolu :

QUE le groupe Roche, pour réaliser son étude, se rapportera, au besoin, aux membres du Comité d'analyse;

QUE monsieur Daniel Chaîné sera coordonnateur de cette étude et sera responsable des relations avec le consultant.

4- **DEMANDE DE SUBVENTION**

ATTENDU QUE la MRC Robert-Cliche doit procéder à des études préliminaires concernant le dossier de la Route Verte sur son territoire.

ATTENDU QUE le ministère des Transports peut contribuer financièrement à la réalisation de ces études par le Programme de la Route Verte et par la politique du vélo;

4343-09 Sur la proposition de monsieur Jean-Rock Veilleux, il est résolu à l'unanimité que le conseil des maires autorise le secrétaire-trésorier à déposer une demande d'aide financière de 42 213 \$ au ministère des Transports dans le cadre de ces deux programmes soit 21 106.50 \$ au programme de la Route Verte et 21 106.50 \$ à la Politique sur le Vélo pour :

- Une activité printanière de récolte de données dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement;
- Étude d'impact sur l'environnement;
- Confection de l'avis de projet pour le MDDEP;
- Coût pour l'analyse de l'avis de projet par le MDDEP.

5- **LEVÉE DE LA RÉUNION**

4344-09 Sur la proposition de madame Ghislaine Doyon, il est résolu à l'unanimité que la réunion soit levée à 18 heures 30.

André Labbé

Préfet

Gilbert Caron

Secrétaire-trésorier